

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 121-122

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

MESE D'OR

Le 17 mars dernier, M. l'abbé **Léon Rippstein**, aumônier du Couvent des Bernardines de Collombey, a célébré le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

M. l'abbé Rippstein est né à Delémont le 21 juin 1861. Il fut ordonné prêtre le 17 mars 1888. Successivement il occupa les postes de vicaire à Berne, de curé de Courtedoux et de St-Imier, avant de venir en Valais où il s'est retiré en 1931. Partout où il exerça le saint ministère M. l'abbé Rippstein a déployé un zèle surnaturel et une ardeur apostolique admirables. A nul mieux qu'à lui convient l'expression de prêtre au cœur d'or. Les « Echos » sont heureux de pouvoir lui dire, à l'occasion de son jubilé, les félicitations et les vœux respectueux de l'Abbaye et du Collège de St-Maurice

CHEVALIER DE L'ORDRE

DES SS. MAURICE ET LAZARE

M. le Chanoine **André-Marie de Bavier**, Procureur général de l'Abbaye de St-Maurice à Rome, vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction. Grâce à l'aimable initiative de M. le Dr Ambrosi, Consul d'Italie à Sion, il a reçu, en date du 28 février dernier, de Sa Majesté Victor-Emmanuel III, roi d'Italie et empereur d'Ethiopie, le titre de chevalier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare. Son Excellence l'Ambassadeur d'Italie auprès du Vatican a été chargé de transmettre à M. de Bavier les insignes de sa décoration.

Tous nos compliments à M. le Chanoine de Bavier.

On sait que l'Ordre militaire des SS. Maurice et Lazare est l'une des gloires toujours vivantes de la dynastie sabaudienne. Il fut fondé en 1434 par Amédée VIII de Savoie. S. E. Mgr Bernard Burquier est Commandeur de l'Ordre depuis 1935.

ORDINATION

M. l'abbé **Jean-Baptiste Pétrei**, de Montreux, étudiant en théologie au Grand Séminaire de Fribourg, a été ordonné sous-diacre, le 12 mars, par S. E. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

DANS L'ARMEE

M. l'Abbé **Ernest Schmidt**, professeur au Collège de Bri-gue, a été nommé capitaine-aumônier des troupes haut-valaisannes.

M. le Chanoine **Edgar Voirol**, capitaine-aumônier, par suite de la nouvelle organisation des troupes, a été transféré de la garnison de St-Maurice au régiment inf. mont. 6.

NOMINATIONS

M. **Marcel Gard**, avocat à Sierre, vice-président du Grand Conseil, a été nommé juge-suppléant au Tribunal cantonal.

Aux dernières élections communales en ville de Fribourg, M. **Ernest Lorson**, avocat, a été brillamment élu conseiller communal de la capitale fribourgeoise. Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, Me Lorson a été nommé syndic de Fribourg.

M. Lorson est né en 1895. Il a fait ses études aux collèges de Fribourg et de St-Maurice. Il s'inscrivit ensuite à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et obtint sa licence en 1921. En 1925 il conquit son doctorat en droit, après avoir présenté une thèse sur l'« Evolution de la législation pénale fribourgeoise ». Il fut alors nommé substitut du procureur général, puis, en 1926, ouvrit une étude d'avocat qui devint aussitôt très prospère. En 1933, ses concitoyens le nommèrent député au Grand Conseil où il ne tarda pas à s'imposer par ses compétences et ses brillants talents d'orateur.

M. **Pierre Delaloye**, avocat, a été nommé conseiller communal de la ville de Monthey.

Aux nouveaux magistrats nous présentons nos compliments et nos vœux de longue et féconde carrière.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. **Alphonse Gross**, à St-Maurice, vient de passer brillamment son demi-doctorat en droit à l'Université de Lausanne.

M. **Robert Wildhaber**, de Neuchâtel, a subi avec grand succès son premier propédeutique de pharmacien, à l'Université de Neuchâtel.

NOTRE PAGE-COUVERTURE

Après bien des hésitations et consultations, nous revenons à notre ancienne page-couverture. Mis en présence de 26 projets de nouvelle présentation, nous n'avons pas trouvé qu'ils valaient le S. Maurice de Casimir Reymond. Sans doute, de divers côtés, on nous a suggéré des idées originales, on nous a présenté des dessins intéressants, mais nous n'avons pas cru devoir les retenir. Nous remercions vivement les amis qui se sont intéressés à notre concours et nous aurons certainement l'occasion, lors de la publication de numéros spéciaux des « Echos », d'utiliser l'un ou l'autre de leurs projets qui semblent plutôt destinés à présenter une édition particulière, consacrée à un sujet déterminé, que les numéros ordinaires d'une revue.

F.-M. BUSSARD